

se fortifier dans la résignation ; c'est le cri de la justice qui en appelle à Dieu des triomphes du mal ; c'est le cri de l'amour qui s'exhale dans les chants de la reconnaissance ; c'est le cri du repentir qui se réfugie dans la miséricorde dont les trésors ne s'épuisent jamais ; cri spontané qui jaillit du cœur comme l'eau de la source ; cri puissant par lequel l'âme, se rapprochant de Dieu, y puise tour-à-tour des forces et des consolations, cri universel qui retentit partout où l'homme n'a pas perdu la trace de son origine et répudié les titres de sa vocation ; cri perpétuel que tout siècle a entendu, que toute nation a redit à toute époque. Oui partout l'homme prie, parceque partout il a des besoins que Dieu seul peut satisfaire, des aspirations que Dieu seul peut réaliser, des douleurs que Dieu seul peut adoucir.

—ooo—

GAZETTE DES FAMILLES.

La " Gazette des Familles ", fondée par M. l'abbé N. Leclerc, recommandée par NN. SS. l'Archevêque et les évêques de la Province, est maintenant sous la direction de M. l'abbé E. Guilmet, qui en est devenu propriétaire. Elle se publie à Ottawa, l'abonnement est de 60 cents comme auparavant.

Pour tout ce qui regarde la rédaction et l'administration s'adresser à M. l'abbé E. Guilmet, 180 rue St. Patrice, Ottawa.